SAMEDI 5 Janvier 1889

ACTUALITÉS

Le *Citizen* dit que le Dr Valade s'est fait de nombreux amis et qu'il a été exemplaire tout le long de sa lutte.

On croit que la prochaine session fédérale ne durera pas beaucoup plus que onze à douze semaines.

Le gouvernement du Manitoba a obtenu le droit pour son chemin de fer de traverser la ligne du Pacifique Canadien.

Les opérations des six dernières mois laissent dans le trésor fédéral un surplus de quatre millions cent soixante et dix mille piastres.

Une élection fédérale aura lieu à Provencher, Manitoba, le 24 prochain pour donner un remplaçant à l'hon M. Royal. On croit que M. Larivière sera le candidat conservateur.

L'*Etendard* dit qu'il est probable que M. Goyette se présentera de nouveau à Laprairie et que M. Cloran sera le candidat national dans Montréal-Centre. M. Goyette aura besoin plus que jamais du concours des morts pour se faire élire. Cette fois, gare aux contrefaçons !

Le correspondant d'Ottawa du *Mail* lui adresse la dépêche suivante :

"Il est entendu qu'en 1889, l'on supprimera sur une grande échelle l'envoi des journaux aux divers ministères.

"Cette réduction sera faite avec impartialité et atteindra les journaux conservateurs comme les journaux libéraux."

Si c'est au nom de l'économie que ces choses-là doivent se pratiquer, nous dirons qu'elle pourrait s'effectuer plus sérieusement sur un autre terrain.

Est-ce que le pays sera bien plus riche lorsqu'il y aura cent ou cent cinquante journaux de moins adressés aux divers bureaux de l'administration ?

AUX CITOYENS D'OTTAWA.

DERNIERES PAROLES

C'est la dernière fois que nous allons à nos lecteurs d'ici au vote municipal. Depuis un mois notre journal a donné la part du lion à tout ce qui regardait les élections civiques, spécialement celle du maire.

Seulement, comme organe français, nous devions dans une lutte comme celle-ci user de beaucoup de tact, de modération et de prudence.

Les deux candidats appartiennent à deux nationalités différentes et le moindre écart d'un organe français aurait donné un prétexte à quelques fanatiques pour soulever les préjugés de la majorité contre le Dr Valade, représentant de la minorité.

Rendons cette phase de la bataille, à la veille du dénouement, nous pouvons nous glorifier d'avoir pris part à la campagne dans notre journal, dans les comités et sur les hustings, sans jamais soulever le moindre préjugé, sans être coupable du moindre appel au fanatisme.

C'est aussi ce que notre candidat et ses amis, orateurs et organisateurs, ont fait et c'est là, il n'y a aucun doute, qu'il faut chercher la cause de la sympathie presque générale que nous rencontrons dans les quartiers anglais et irlandais.

Nous faisons plus. Voulant montrer que nous sommes prêts à faire pour les autres ce que nous aimons qu'il nous soit fait à nous mêmes, nous allons élire dans nos propres divisions françaises des candidats de nationalités étrangères.

Dans le cours d'une lutte aussi acharnée, nous avons eu le plaisir et l'honneur de voir notre cause défendue par les orateurs les plus sérieux, les plus brillants des cercles anglais, irlandais ou écossais.

A chacune de nos assemblées, ils ont été avec nous et malgré certaines criailleries organisées par des gens sans valeur et sans influence ces orateurs ont chevaleresquement revendiqué les droits de la minorité et rappelé la promesse faite l'an dernier aux Canadiens-français que ce serait à eux de choisir un maire en 1889.

C'est une particularité de cette lutte que les orateurs de M. Valade ont été généralement des hommes plus sérieux, plus influents que ceux de M. Erratt.

Dès la première assemblée, l'opinion publique a commencé à tourner en faveur du candidat français. Ses explications franches et modérées : sa courtoisie inaltérable et la façon large et loyale dont il a engagé et continué la lutte ont plu aux citoyens bien pensants de la majorité anglaise.

Cette majorité a compris que le Dr Valade était en tous points l'homme qualifié pour le premier poste civique.

Au point de vue social, c'est un gentilhomme qui saura dans les circonstances de gala et de représentation faire dire de lui autant de bien qu'autrefois nos autres maires français MM. Martineau et St Jean.

Comme homme d'affaires, on a compris que M. Valade se rendrait avant longtemps maître de tous les détails grands et petits de l'organisation municipale grâce à son intelligence et à son esprit d'étude.

Il serait à rien d'en dire bien long aujourd'hui après tout ce qui a été dit et écrit depuis un mois.

Nous nous bornerons à dire aux Anglais que nous verrons lundi s'ils tiennent à conserver la belle tradition du *british fair play* que leur ont léguée leurs ancêtres ; aux Ecossais que leur loyauté légendaire ne peut nous refuser l'exercice d'un droit qu'on ne peut contester d'une façon sérieuse et aux Irlandais que si leur appui nous fait défaut dans cette occasion importante nous cesserons, nous dans nos quartiers et partout où nous le pourrons, de leur donner notre entier dévoué concours.

A nos compatriotes nous dirons que le Canadien-Français qui voterait contre M. Valade ou s'abstiendrait de voter ne saurait être regardé que comme un traître.

A lundi ! Votons un et tous à bonne heure.

AUX AMIS du DR VALADE

Tous ceux qui peuvent fournir des voitures pour le jour de lundi vous droni bien s'inscrire au comité central et y recevoir leurs instructions.

ASSEMBLEE MONSTRE

GRAND ENTHOUSIASME

UNANIMITÉ POUR M. LE DR. VALADE

Une assemblée monstre des électeurs des quartiers By et Ottawa a eu lieu, hier soir à la salle St Patrice. M. P. Farrell, marchand de chaussures, a été appelé à présider.

M. Barry, fut le premier appelé à prendre la parole. Il fait l'éloge du Dr Valade dont tous les électeurs connaissent l'honorabilité et l'intégrité. Il montre les extravagances commises par M. Erratt pendant son administration des affaires de la ville, et dit qu'au lieu d'une augmentation de taxes comme le veut M. Erratt par sa taxe sur les églises, c'est l'économie et une diminution des impôts qu'il faut demander.

M. Barry se déclare opposé à la taxe sur les maisons d'éducation, et dit qu'il n'y en a pas qui soient des institutions payantes. Parlant du collège d'Ottawa il dit que cette institution fait une dépense annuelle de $120,000 dans la ville.

M. Barry est souvent applaudi pendant son discours et termine par un éloquent appel en faveur de M. le Dr Valade.

M. l'ex-maire MacDougall est l'objet d'une ovation lorsqu'il s'avance sur l'estrade. Il remercie les électeurs de cette démonstration sympathique et leur demande de montrer la même enthousiasme pour M. le Dr Valade le jour de la votation. Il parle des droits qu'ont les Canadiens-Français à être représentés de temps à autre dans la chaise civique, et dit qu'ils ne sont certainement pas trop exigeants, car bien qu'étant le tiers de la population de la ville, ils n'ont eu que trois maires de leur nationalité, depuis trente-cinq ans.

M. MacDougall dit que M. Valade a un excellent programme à offrir aux électeurs. Il leur promet de travailler de toutes ses forces pour la construction d'un pont à Rockliffe et d'un autre à Archville. Il leur promet aussi d'insister pour que le gouvernement protège lui-même ses propriétés dans la ville par sa propre police, c'est-à-dire que le gouvernement soit tenu de fournir les hommes pour surveiller les endroits où il a des propriétés considérables, comme New-Edinburgh, les alentours du Parc McKenzie, la rue Wellington et les approches du canal Rideau, ce qui sera au moins de besognes et d'argent de moins à dépenser pour la ville.

Le Dr Valade promet aussi aux campagnes voisines d'abolir les taux du marché si en retour elles veulent abolir les taux des barrières. C'est là un projet plein de tact et qui sera à l'avantage de tous. M. McDougall termine son discours au milieu d'applaudissements répétés.

M. l'échevin Heney suit M. MacDougall et se prononce en faveur de M. le Dr Valade. Il demande à tous ses amis Irlandais de voter comme un seul homme pour le Docteur car c'est le meilleur candidat pour les intérêts de la ville.

MM. Clancy et Preston suivent M. Heney. Tous deux se prononcent fortement pour M. le Dr Valade.

M. Preston traite ensuite la question financière. Il prouve, d'après le rapport du trésorier, que le conseil a excédé de $10,000 les appropriations votées pour les travaux publics et augmentant d'autant le déficit. M. Preston dit qu'avec un revenu de un million de piastres en 1887 et un million et quart en 1888 M. Erratt est obligé d'avouer qu'il n'en a pas eu assez pour administrer les affaires de la cité, et il en demande davantage. Il voudrait aujourd'hui taxer non-seulement les églises et communautés religieuses, mais encore taxer les jeunes gens et les femmes de $8 par année, taxer les marchés, les stations du feu, l'hôtel de ville, c'est-à-dire prendre l'argent dans la poche des contribuables qui paient déjà pour ces édifices publics.

Après un discours de la part de M. Murray, en faveur de M. Erratt, et de la part de M. O'Reilly en faveur de M. le Dr Valade, ce dernier est appelé à prendre la parole.

L'apparition de M. Valade sur l'estrade est saluée par des applaudissements frénétiques. En face de cette démonstration si sympathique M. le Dr Valade dit qu'il croit son élection est assurée par une grande majorité. Hier, il a assisté à une grande assemblée où il n'y avait que trois électeurs contre lui, ce soir il arrive d'une autre assemblée à Rochesterville où il n'y avait qu'un électeur pour M. Erratt, et dans les assemblées mêmes de M. Erratt, ses adversaires disent que les deux tiers sont en sa faveur.

C'est une grande preuve de popularité et le Dr Valade dit que s'il est élu il saura rendre justice non pas seulement aux Canadiens-Français dont il est le candidat, mais encore à toutes les autres nationalités qui se montrent si favorables à sa candidature. M. Valade cite la lettre de M. l'ex-maire Stewart qui s'est engagé l'année dernière à travailler de toutes ses forces à faire donner un maire aux Canadiens-Français cette année.

Parlant ensuite des rumeurs que ses adversaires répandent contre lui dans les rues de ville, il dit qu'il les méprise et les répudie formellement. Il réaffirme la position qu'il a prise au sujet de la taxe sur les églises, communautés religieuses et institutions d'éducation. Tout le monde sait qu'il a dit le jour de la nomination qu'il était opposé à la taxe sur les églises, communautés religieuses et institutions de charité, et n'avant pas encore d'opinion formé sur l'opportunité de taxer les institutions enseignantes faisant des profits avec leur enseignement.

M. Valade dit qu'il est encore du même avis, mais qu'avant de taxer une institution enseignante il faudra qu'il soit bien prouvé que cette institution fait des profits avec son enseignement. Il ne croit pas qu'il y ait présentement d'institutions dans ce cas dans la ville d'Ottawa. Il considère le Collège d'Ottawa comme une institution éminemment utile et faisant un grand bien dans la cité d'Ottawa. Ce n'est pas une institution payante ou faisant des profits, car les argents qu'elle retire de ses élèves sont tous appliqués à son agrandissement, absolument nécessaire, et à l'achat du matériel d'enseignement.

M. Valade contredit ainsi la rumeur mise en circulation que le Révérend M. Whelan était opposé à son élection. Au contraire, M. Whelan lui a dit ouvertement cet après-midi et lui a promis de le répéter, qu'il désirait de tout cœur voir son élection assurée. Cette déclaration de M. Valade soulève les applaudissements de toute l'assemblée.

M. W. E. Brown vient ensuite. Il fait un éloquent appel à tous ses amis de supporter énergiquement la candidature de M. le Dr Valade, non pas parce qu'il est Canadien-Français, mais parce qu'il est un homme de talents, un homme intègre et honorable qui saura administrer fidèlement les affaires de la cité et rendre justice à toutes les nationalités. Il dit que M. le Dr Valade n'appartient pas à aucune compagnie granolitique ou de granit dont l'intérêt est d'avoir de gros jobs de la corporation et de se faire payer le plus d'argent possible pour ces jobs.

M. Brown remercie les électeurs pour le vote considérable qu'ils lui ont donné l'an dernier et il espère que tous ses amis voteront en masse pour M. le Dr Valade.

Après un discours de M. l'échevin Bingham en faveur de M. Valade l'assemblée s'ajourne.

Quartier Ottawa

REQUETE a M. LATOUR

Nous soussignés, électeurs du quartier Ottawa, requérons Olivier Latour, Ecuier, de se porter candidat à la charge d'échevin pour l'année 1889.

L. A. Chevrier	C. Stratton
E. Chateauvert	Etienne Leblanc
Peter Tremblay	L. D. Dion
J. W. Quinn	Zéphirin Noel
E. Robillaille	Pierre Regimbald
L. Duhamel	J. Courselle
Joseph Paquet	U. Picard
F. Lapointe	Félix Bélanger
F. X. Gagnon	T. C. Lacoste
Robt P. Harris	O. Riopel
J. A. Pinard	O. Robillard
Thomas Campbell	J. O. Charlebois
J. H. Pelletier	D. N. Chenebois
P. Barry	Louis Bernardin
Joseph Labelle	Napoléon Lanthier
L. J. E. McKay	J. O. Brunet
Théodore Pichette	Hiram Robinson
S. E. Stratton	W. O. McKay
E. Robillaille	J. B. Guérard
Thos Villeneuve	Joseph Bélanger
Ad Chevrier	Alfred L. Pinard
Edm Gauthier	Louis N. Gagnon
U. Vezina	Hercule Pinard
T. Coutineau	Felix Martin
J. B. C. Dion	A. Routhier
J. Levesque	N. Bazard
Edward St George	F. A. Chabot
Olivier Pinard	Joseph Venderex
Stanislas Bourque	Felix Vendeux
Jovide Pinard	Joseph Bureau
J. Mundy	Isaac Dupuis
J. B. Vincent	Louis Gravelle
D. Martin	J. B. Saint-Jacques
Z. Davis	George Thompson
P. A. Hudon	Stanislas Drapeau
Registe Cardinal	Alphonse Hallaire
H. Philion	Jacob Consorte
H. L. Pinard	Antoine Ambroise
Isidore Bureau	Toussaint Cousineau

W. Guayreau.

Messieurs,

En réponse à votre requête je crois devoir accepter la candidature que vous m'offrez. Si je suis élu, comme j'en ai la confiance par les signatures de personnes influentes que je vois sur cette requête, je mettrai au service de la cité et du quartier Ottawa l'expérience que j'ai pu acquérir dans les affaires commerciales et municipales, si non dans le conseil de ville d'Ottawa dont j'ai cependant suivi attentivement les actes depuis un certain nombre d'années, du moins dans le conseil de ville de Hull où j'ai rempli pendant plusieurs années la charge d'échevin.

Vous me trouverez en tout temps prêt à défendre vos droits et je demande en retour votre vote et votre influence pour le jour de votation.

O. LATOUR.

-LA MAIRIE-

Requête présentée à M. l'échevin Jacob Erratt.

Il accepte—Question décidées en 1888—Exposition Centrale—Exemptions de Taxes—La force de police—Etat financier de la ville.

OTTAWA, Novembre 1888.

JACOB ERRATT, Ottawa.

MONSIEUR,

Nous, soussignés, contribuables et électeurs de la cité d'Ottawa, reconnaissant en vous les qualités nécessaires pour remplir la charge de premier Magistrat de la cité, vous demandons de vous laisser porter candidat à la position de Maire de la cité d'Ottawa pour l'année 1889.

Votre passé comme membre du conseil de ville pendant plusieurs années, vos efforts heureux et l'énergie que vous avez déployée en travaillant au succès de l'Exposition du Canada Central, nous sont un gage que les intérêts des contribuables seront sauvegardés par vous.

En vous demandant d'accepter la candidature nous nous engageons à vous donner notre appui, et à employer tous les moyens légaux propres à assurer votre élection comme premier magistrat de la cité pour l'année 1889.

Alex MacLean	T M Oliver
Hiram Robinson	G H Benjamin
C W Wright	M Dantevie
Wm Hutchison	H J Cooch
C R Church, M D	C Cooch
Jos Kirvanagh	John H Greenfield
Wm Williams	Wm Scott
John Hill	T M McKay
G P Murphy	A Bayly
T W Carter	Jos Whitehead
John Graham	John Atkinson
Geo Baskerville	W Baskerville
P Gauvreau	Alfred Moral

et 1,000 autres.

RÉPONSE.

MESSIEURS :—

En réponse à cette nombreuse et influente requête, représentant toutes les classes de citoyens et signée par les contribuables de tous les quartiers, j'accepte la candidature pour la mairie pour l'année 1889.

Je suis très sensible à la reconnaissance que vous expriment pour les services que j'ai rendus en coopérant avec les directeurs de l'exposition centrale au succès de l'exposition qui a été tenue cette année. Les délicates que les citoyens en général ont figuré de cette exposition justifient la corporation de m'avoir accordé des secours et l'expérience acquise dans cette première exposition nous donne raison d'anticiper de plus grands succès dans l'avenir.

Ayant servi la cité comme échevin pendant un certain nombre d'années et ayant rempli les devoirs de maire pendant la plus grande partie de dernier douze mois, je suis bien au fait des devoirs et responsabilités qui m'incombent si je suis le choix du peuple pour l'année 1889.

L'année prochaine sera une année très importante dans l'histoire de cette ville par l'annexion d'un grand territoire suburbain contenant une population de plus de 4000 âmes dans une vaste étendue de terrain qui complique le problème civique. Une augmentation de surveillance et un fonctionnement des qualités que les contribuables sont en droit d'attendre du maire. Bien que le pouvoir exécutif du maire soit parfois trop limité, le respect qui s'attache à cette charge donne du poids devant le public aux vues exprimées par celui qui la remplit, et celui-ci devrait pouvoir exercer une puissante influence sur les affaires pour le bien de la cité. Si je suis élu je travaillerai de toutes mes forces dans les meilleurs intérêts de la ville.

Dans l'exercice de mes devoirs comme échevin je n'ai connu ni secte ni langue et j'ai été guidé par des convictions sincères. Ce que j'ai été comme échevin, j'espère le rester comme maire, mais avec un sentiment plus grand de la responsabilité qui incombe à la charge de maire.

En justice pour ces contribuables je dois exprimer franchement mes vues sur les principales questions civiques.

La question de l'exemption des taxes a été beaucoup discutée dans ces derniers temps. Elle a été deux fois discutée dans le conseil de ville et le conseil a par deux fois enregistré son protest contre l'exemption de taxes. L'exemption de taxes est une question particulièrement sérieuse dans Ottawa, et son importance est parfaitement comprise par ceux qui sont au courant des affaires civiques et des difficultés financières de la ville. J'approuve la résolution qui a été adoptée par le conseil cette année contre les exemptions, et tout mouvement qui tendra à obtenir pour les contribuables de chaque municipalité le droit de décider eux-mêmes la question aura mon cordial appui.

Comme maire je porterai l'attention la plus suivie à toute législation concernant les compagnies qui font des demandes de chartes ou privilèges dans la ville d'Ottawa et je m'efforcerai de protéger les intérêts du peuple.

L'annexion de Rochesterville et Stewarton va nécessiter une attention toute spéciale à notre système de police. Il faut absolument augmenter l'effectif de la force actuelle. J'envisage l'adoption du système de patrouille qui fonctionne actuellement d'une manière si satisfaisante à Toronto et Hamilton et d'autres villes comme étant un moyen plus efficace et plus économique que d'augmenter l'effectif de notre police qu'en augmentant simplement le nombre.

Au sujet de la question hygiénique, je tâcherai de toutes mes forces avec notre bureau d'hygiène à faire exécuter les règlements, lesquels lorsque rigoureusement appliqués sont suffisants pour rétablir la réputation d'Ottawa comme étant une des villes les plus salubres du Canada.

Il y a d'autres questions que j'aimerais à traiter, entre autres le projet de construire un pont sur la rivière Ottawa à Rockliffe la possibilité d'une grande station Central, et mais pour le présent je ne puis que déclarer que si je suis honoré de la charge de maire ces questions et tous les autres intérêts de recevront mes plus attentives considérations.

Pour conclure, je comprends parfaitement que la chose civique, plus qu'aucune autre ne sera pas particulièrement intéressante de la position, financière de la ville est critique. Des réformes qui coûtent de l'argent ont imposé leur. La somme des revenus de la ville absorbée par les charges fixes, intérêt sur la dette, salaires et entretien des propriétés de la ville, est si grande qu'il reste un sou insuffisant pour les améliorations nécessaires dans les rues de la ville.

L'évaluation de la ville, qui est augmentée de $14,337,845, pour 1888 à $16,372,245 pour l'année prochaine, va nous donner un revenu additionnel d'environ $40,000, mais les dépenses sont augmentées d'autant. La taxe est rendue à sa limite légale, et tout ce qui semble possible maintenant c'est d'exercer la plus stricte économie, et que les dépenses actuelles ne s'en entraînent rendre de nouvelles qu'avec la plus grande précaution. C'est une tâche désagréable et difficile. Si je suis élu maire, je l'entreprendrai résolument.

Vous remercian de votre beau pour l'honneur que vous me faites, et en étant recevoir votre confiance jusqu'à ce que je sois élu maire, aussi bien que l'appui de mes concitoyens en général, je suis

Votre tout dévoué serviteur,
JACOB ERRATT.

LA MAIRIE

AUX ELECTEURS DE LA CITE D'OTTAWA

Messieurs,

Sollicité tout spécialement par un très grand nombre d'entre vous à me porter candidat à la charge de premier magistrat de cette ville pour l'année 1889, j'ai cru qu'il était de mon devoir, dans les circonstances présentes, de me rendre à leur appel, et j'ai voulu vous en faire part afin de vous donner l'occasion de vous joindre à eux et me donner l'assurance que leur choix recevait votre approbation.

Malgré l'entente tacite qui existe que la population Canadienne-française serait admise à son tour à demander à nos concitoyens d'origine différente d'accepter comme candidat à la Mairie un Canadien français, je vois par les journaux qu'une candidature rivale a surgi. Il y a plus : ce candidat nouveau vient de vous soumettre un programme si peu acceptable sous certains rapports, qu'il est de l'intérêt de tous ces citoyens d'Ottawa, non seulement de le repousser, mais encore de le combattre ; je veux parler spécialement de l'attitude prise par lui sur la question du rappel de la loi exemptant de taxes nos Eglises, nos maisons d'éducation, nos institutions de charité, etc., à quelque dénomination religieuse ou nationale qu'elles appartiennent. Ces choses ont pour nous un caractère au-dessus de toute atteinte ; je suis d'avis que la maison de Dieu ne doit pas être taxée. Je considère cette exemption comme la sûreté du maintien même des institutions que je viens de nommer et qui contribuent puissamment, par leur rôle pacifique, à rehausser chaque jour le niveau moral et intellectuel de notre société, ainsi qu'à affermir l'union qui règne parmi nous.

Le jour où l'on tentera de soumettre à l'impôt ces œuvres de dévouement le plus pur, on les placera sous le coup de difficultés financières qui ébranleront grandement leur existence matérielle. Leur disparition serait un danger pour la société. Je sais que tout homme bien pensant partage cette manière de voir. Je sais aussi que le maire qui fera tous ses efforts pour continuer l'exemption de cette taxe ne fera qu'agir suivant le désir de l'immense majorité des citoyens de cette ville.

Dans les autres questions qui viendront devant le conseil, je m'efforcerai d'apporter une attention consciencieuse à celles qui seraient dans l'intérêt véritable de cette ville, et cela, dans les limites de nos finances.

Je désavoue les rumeurs qui tentent à dire que j'ai l'intention d'abandonner la lutte ; je resterai avec mes amis jusqu'au bout. Des listes d'approbation en ma faveur circulent en ce moment ; on les dit couvertes déjà d'au delà de 1000 noms et je n'ai aucun doute qu'avant peu de jours le nombre de ces signatures sera tellement augmenté que la victoire sera assurée avant le jour de la nomination qui sera un jour de triomphe pour nous.

J'ai l'honneur d'être Messieurs,
Votre dévoué serviteur,
F X VALADE.

Colonie de Terreneuve.

AUX

ENTREPRENEURS DE CHEMIN DE FER

Le Gouvernement de Terreneuve sollicite des soumissions pour la construction et la mise en opération d'une ligne de chemin de fer dans la Colonie d'environ 260 milles de long, les dites soumissions devant être adressées au Secrétaire Colonial, St. Jean Terreneuve, qui les recevra jusqu'au 15ème jour de mars, 1889.

Toutes autres informations particulières de bonté et les conditions du dit contrat peuvent être obtenues sur application faite à M. O. Connor and Hogg, Procureur, Ottawa Ont.

AUX ELECTEURS DU QUARTIER BY

Mesdames et Messieurs,

Ayant été mis en nomination par un grand nombre d'électeurs influents du quartier By comme pouvant remplir la charge de représenter les intérêts de votre quartier dans le conseil de ville pendant l'année 1889, j'ai accepté la nomination et je sollicite respectueusement votre vote et votre influence,

Votre tout dévoué.
FRANK J. FARRELL

CHEAPSIDE

POUR BARGAINS DE L'AN NOUVEAU

POUR CADEAUX DE L'AN

VOYEZ NOS NOUVEAUX
DOLMANS tricotés dits "Opera"
VOYEZ NOS NOUVEAUX
CAPELINES tricotées dites "Opera"
VOYEZ NOS NOUVELLES
CAPUCHES tricotées dites "Opera"
VOYEZ NOS
EVENTAILS Artistiques à $1.75
VOYEZ NOS NOUVEAUX
EVENTAILS en Plume à $2.50
VOYEZ NOS NOUVEAUX
EVENTAILS Soie-aux-mouches à $3.50
VOYEZ NOS
GANTS DE KID (4 boutons) à 35c
VOYEZ NOS
GANTS DE KID (4 boutons) à 50c
VOYEZ NOS
GANTS DE KID (4 boutons) à 75c
VOYEZ NOS NOUVEAUX
FOULARDS pour Messieurs à 20c
VOYEZ NOS NOUVEAUX
FOULARDS pour Messieurs à 28c
VOYEZ NOS
MANCHONS en fourrure à 90c
VOYEZ NOTRE
NOUVEAU lot de manchons à $1.25
VOYEZ NOS
MANCHONS en peau d'ours à $1.35
VOYEZ NOS
RIDEAUX, tous réduits pour le temps des fêtes.

N.B. Nous avons en main l'assortiment d'objets les plus appropriés à cette saison des cadeaux. Tous réduits pour l'occasion.

DUPUIS ET NOLIN

Pritchard & Andrews

Si vous voulez faire
Reparer vos Balances
— OU —
INSPECTER vos POIDS
Allez chez le soussigné.

Etampes en Caoutchouc, Scean, Etampes pour dates et pour étiquettes.
Chèques et Billets en cuivre et en acier,
Presses à Sceaux et Métaux.
Outillage pour Relieurs, Rouleaux, etc.
Etampes en acier.

PRITCHARD ET ANDREWS
GRAVEURS EN GENERAL
—No. 175 RUE SPARKS—

AVIS est par le présent donné qu'application sera faite à la prochaine session du Parlement de la Puissance du Canada pour un acte incorporant une compagnie devant être connue comme THE OTTAWA RIVER BRIDGE COMPANY et dont le but est de maintenir, ériger et mettre en opération un pont sur la rivière Ottawa de ou à quelque point près le Rockliffe, dans la vicinité de la cité d'Ottawa, dans la province d'Ontario, à un autre point de la province de Québec, lequel pont devra servir aussi bien au passage des trains de chemins de fer qu'à ceux des autres véhicules, aux piétons et au trafic général avec pouvoir de prélever des taux de péage tels qu'approuvés par le Gouverneur-Général en conseil pour le passage sur le dit pont de tous piétons, chevaux et autres animaux, trains de chemins de fer, voitures et autres véhicules et aussi avec privilège de bâtir, construire, maintenir et mettre en opération une ou plusieurs lignes de chemins de fer reliant à ce pont toutes lignes de chemins de fer existantes ou à faire sur chaque côté de la rivière.

En date du 12 jour de décembre, 1888.
TAYLOR McVEITY,
Solliciteur pour les Requérants

Pharmacie CANADIENNE
A L'ENSEIGNE DU PILON ROUGE
—GRAND ARRIVAGE—
D'ARTICLES DE GOUT ET DE TOILETTE
—POUR—
Cadeaux de Noel et de l'An
Parfums Français et Américains
Cartes de souhaits attachées à des bouteilles de parfum.
Allez voir le magnifique étalage de
CARTES DE NOEL ET L'AN
VALADE & Cie
—457 RUE SUSSEX—

LE SOUSSIGNE a ouvert un nouveau magasin de Souvenants et de Jouailleur au numéro 88½, rue Ly n et se prépare à vendre à bien bon marché et à donner satisfaction à tous.
Wm. B. BRADLEY,
88½ rue Ly n.

W. O. McKAY
Importateur de Vins, Liqueurs, Cigares et Tabacs ; aussi propriétaire de
"L'HOTEL RICHELIEU"
Agents pour les Commerçants de Bois.
446, 448 et 450 rue Sussex.

CARTES PROFESSIONNELLES

M. J. GORMAN, L.L.B.,
(Successeur de L. A. Olivier)
Avocat Solliciteur, Notaire, Etc.
—BUREAU—
Coin des Rues Kideau et Sussex
OTTAWA, ONT.

BELCOURT & MacCRAKEN
Avocats, Procureurs, Notaires, Etc.
ONTARIO ET QUEBEC
Seconde Ontario Chambers, Ottawa, Ont.

O'GARA & REMON
AVOCATS SOLLICITEURS, NOTAIRES, ETC.
Bloc Hay, rue Sparks, Ottawa, Ont.
PRES DE L'HOTEL RUSSELL
MARTIN O'GARA C. R. E. P. REMON.

McIntyre, Lewis & Code
Avocats, Solliciteurs, Notaires.
Attention toute spéciale donnée aux affaires commerciales.
Bureau : Au-dessus de la Banque des Marchands, Ottawa.
Argent à prêter sur propriété foncière.
A. F. McINTYRE, Solliciteur de la Banque de Montréal.
J. TRAVERS LEWIS, Solliciteur de la Banque Union.
B. G. CODE. 23-1-88

GEO. McLAURIN, L.L.B.
AVOCAT ETC.
Bureau : 19 rue Elgin, Ottawa

J. P. FISHER
Avocat, Solliciteur, Etc.
Agent pour la Cour Suprême, le Parlement et les Départements Publics.
Scottish Ontario Chambers, Ottawa, O.

M. McLEOD, C.R., Avocat, Cours Fédérales et de Québec, 138 rue Wellington, Ottawa.

McVEITY ET HENDERSON
AVOCATS, SOLLICITEURS, ETC.
Agents pour la Cour Suprême et les Départements Publics.
Scottish Ontario Chambers, Ottawa, O
TAYLOR McVEITY. GEO. F. HENDERSON.

STEWART, CHAYSER & GODFREY
AVOCATS, SOLLICITEURS
Agents pour la Cour Suprême et le Parlement
Chambres Union, 14 rue Metcalfe, Ottawa, Ont.
McLEOD STEWART F. H. CHRYSLER
J. J. GODFREY

VALIN & CODE
Avocats, Solliciteurs, Etc.
BLOC EGAN, RUE SPARKS
Vis-à-vis l'Hotel Russell.

Bradley & Snow
AVOCATS, SOLLICITEURS POUR LA COUR SUPREME, NOTAIRES, ETC.
R. A. BRADLEY. A. T. SNOW.
Argent à prêter à 6 p. c. avec privilège de rembourser en aucun temps.

GUNDRY & POWELL
Avocats, Solliciteurs, Etc.
AGENTS POUR LA COUR SUPREME ET LES DEPARTEMENTS.
Bureau : 25 rue Sparks, en face de l'Hotel Russel
Arthur W. Gundry. F. C. Powell.

HODGINS, KIDD & RUTHERFORD
Avocat, Solliciteur, Etc.
Agents pour la Cour Suprême, le Parlement et les Départements Publics, etc.
ARGENT A PRETER
Bureaux : Scottish Ontario Chambers, Ottawa
Hemptville, etc.
JOHN HODGINS GEO. E. KIDD
ALEX. C. RUTHERFORD.

F. F. LEMIEUX
Avocat Solliciteur, etc. Agent pour la Cour Suprême, le Parlement et les Départements publics.
Bureau : 74½ Rue Sparks, Ottawa.

DR FISSIAULT
—DENTISTE—
COIN des RUES KIDEAU ET SUSSEX
—OTTAWA—
Heures de bureau : de 9 à 5 heures.

Mme LETCH, 135 rue Wellington
Agence pour la vente des corsets Nos Star Yatisi et autres genres.
Linge de corps confectionné sur commande

ACHETEZ VOTRE PAIN, TARTAS, PAIN DE SEIGLE, à la Boulangerie Union.
D. LE PAGE, propriétaire. Pain à 5 cent.
216—RUE DALHOUSIE—216

MLLE COLLINS A toujours en main un assortiment d'articles de mode à très bas prix, 310 rue Wellington, Ottawa

JOHN KERRIGAN
PLOMBIER SANITAIRE
Spécialement recommandé pour le posage des appareils de chauffage
No 106 Rue LYON, OTTAWA

J. STEWART
Arpenteur provincial et ingénieur civil, bureau au-dessus de la pharmacie MacCarthy, 284 rue WELLINGTON, OTTAWA

WALKER, McLEAN & BLANCHET
AVOCATS
Solliciteurs, Procureurs, Agents Parlementaires, Notaires, Etc., Etc.
No. 34½ RUE ELGIN, OTTAWA.
(Devant le Russell).

NOUVELLE INVENTION
Pas de Mal de Dos.
Facile à Manier
7 cordes et ½ de bûche ont été sciées par un homme, en 9 heures de temps. Des centaines de personnes ont scié de 5 à 6 cordes chaque jour. C'est exactement ce dont chaque fermier et bûcheron a besoin. Le premier ordre dans votre voisinage vous assurera l'agence. Pas de droit à payer, nous fabriquons dans le Canada. Ecrivez pour avoir le Catalogue Illustré, envoyé GRATIS à tous.
Adresse FOLDING SAWING MACHINE CO., 508 to 514 S. Canal St., Chicago, Ill.

MEILLEUR ORIGINAL DISPONIBLE